

Randonnée montagnarde

Niveau 4/5



Prix : 659 €
pension complète

Tour du Néouvielle

du 17 au 24 août 2024



A partir de Super-Barèges cette itinérance en boucle nous permettra de découvrir une région montagneuse exceptionnelle. Difficilement accessible, entre les vallées de Luz et celle de Saint-Lary, elle offre ses cimes escarpées, ses nombreux lacs, sa faune et sa flore préservées aux sportifs qui la parcourent. Malgré l'effort nous cèderons au charme de sa Réserve naturelle et de ses haltes dans des refuges accueillants.

Programme (avec distances et dénivelées approximatives) :

Jour 1, 17/08 : Barèges Tournaboup (1464 m), Le Lienz, vallon du ruisseau de la Glère, refuge de la Glère (2153 m).
>9,5 kms, D+ 900 m, D- 225 m.

Jour 2, 18/08 : Refuge de la Glère, lacs Det Mail, Vert et Bleu, Turon du Néouvielle (3035 m), Refuge de la Glère.
>10 kms, D+ 880 m, D- 880 m.

Jour 3, 19/08 : Refuge de la Glère, lacs de Glère, Mounicot et Morèle, Hourquette de Mounicot (2547 m), Hourquette (2498 m) et lac d'Aubert, Les Laquettes, Chalet-Hotel d'Oredon (1900 m).
>12 kms, D+ 610 m, D- 870 m.

Jour 4, 20/08 : Chalet-Hotel d'Oredon, col d'Estoudou (2260 m), GR10, lac d'Aumar, Col d'Aumar (2381 m), lacs d'Anglade et du Cascaret, lac de l'Oule, Refuge de l'Oule (1820 m).
>12 kms, D+700 m, D- 750 m.

Jour 5, 21/08 : Refuge de l'Oule, lacs de Bastan, col du Bastanet (2509 m), AR Pic de Bastan (2715 m), refuge de Campana de Cloutou (2225 m).
>10,5 kms, D+ 850 m, D- 460 m.

Jour 6, 22/08 : Refuge de Campana, Hourquette de Caderolles (2495 m), lac de Port Bielh, Hourquette Nère (2465 m), AR Pic d'Aygues Cluses (2620 m), Refuge d'Aygues Cluses (2150 m).
> 9 kms, D+ 600m, D- 650 m.

Jour 7, 23/08 : Refuge d'Aygues Cluse, Col de Madamette (2508 m), AR Pic de Madamette (2657 m), col de Tracens, Aygues Cluses, AR Pas de la Crabe (2477 m).
>10,5 kms, D+750 m.

Jour 8, 24/08 : Refuge d'Aygues Cluses, col de Tracens (2463 m), lacs des Coubous, vallon du ruisseau Dets Coubous, parking de Tournaboup.
>10 kms, D+ 310 m, D- 1000 m.

Ce programme pourra être modifié en cas de force majeure, d'impératifs de sécurité ou de capacité des participants.

Niveau 4/5 avec très une bonne condition physique. Les distances et dénivelés peuvent ne pas être très importants mais les sentiers sont souvent très accidentés et il faut enchaîner 8 jours d'affilée.

Hébergement : 7 nuits en refuges gardés (dortoirs) en pension complète.

A emporter : sac à dos de 30-40 l. Vêtements techniques de randonnée, chaussures de marche, eau (1 litre et demi à 2 litres), affaires de rechange pour le soir, sac à viande, frontale, affaires de toilette, petite trousse à pharmacie, protections contre le soleil (casquette, lunettes, crème solaire 50...), polaire, gants, poncho de pluie, papier toilette, bouchons d'oreille contre les nuisances sonores. Espèces ou chèques pour les dépenses personnelles en refuge (sympa le pot du soir !).

Transport : covoiturage (départ le samedi matin en tenue de rando). Les 2 voitures resteront à Barèges.

Encadrement : Jacques Delon.

Groupe : 7 participants (hors encadrant).

Prix : 659 euros à payer à l'inscription. Etalement possible : 259 € à l'inscription et 2 chèques de 200 € à remettre à l'inscription encaissés le 10/07/2023 et le 01/08/2023 ou restitués contre paiement par CB.

->**Il comprend** :

- la pension complète (pique-nique le midi)
- l'encadrement par un animateur bénévole breveté montagne.

->**Il ne comprend pas** :

- le pique-nique du samedi 17,
- les boissons, les dépenses personnelles,
- les frais de covoiturage (45 € environ),
- l'assurance annulation.

Documents officiels à emporter : carte d'identité, carte d'adhérent Pyrénées Club, carte vitale.

Date limite d'inscription : 10 juillet 2024

ATTENTION

Ce séjour est réservé aux adhérents à jour de leur cotisation, ayant effectué au minimum une sortie à la journée avec le Pyrénées Club.

L'inscription à ce séjour est soumise à l'acceptation de la présente fiche technique et des conditions générales de vente du Pyrénées Club, en particulier :

Désistement : en cas de désistement, dans tous les cas, 25 € seront retenus pour les frais de dossier par le Pyrénées Club. Le solde ne sera remboursé que si la place est revendue à un adhérent inscrit sur la liste d'attente.

Annulation par le PyC : le Pyrénées Club se réserve le droit d'annuler le séjour si le nombre minimum d'inscriptions n'est pas atteint. Les sommes versées sont alors intégralement remboursées.



Association Pyrénées Club de France, 8 rue de la Colombette 31000 Toulouse
Immatriculation n° IM094120001 de la Chambre des associations (CDA) 94100 Saint-Maur-des-Fossés
Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit & Caution, 8/10 rue d'Astorg 75008 Paris
Assurance RCP MAIF, 200 avenue Salvador Allende 79000 Niort.